

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PIKE RIVER, TENUE AU BUREAU MUNICIPAL, SIS AU 548, ROUTE 202 À PIKE RIVER, LE LUNDI 14 SEPTEMBRE 2026 À 19 HEURES 30.

Citoyen(s) présent(s) 3

OUVERTURE DE LA SÉANCE

<u>Présences</u> :	Monsieur Justin Raymond	Monsieur Marc-Antoine Bellefroid
	Madame Patricia Rachofsky	Monsieur Yan Asnong
	Madame Alexandra Thibault	Monsieur David Gasser

Sous la présidence du Maire Monsieur Martin Bellefroid. Madame Lucie Riendeau, directrice générale, assistait également à la séance.

Ayant constaté le quorum, le maire procède à l'ouverture de la séance ordinaire à 19 h 30 heures.

2026-09-165 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Monsieur Justin Raymond, appuyé par Madame Alexandra Thibault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour de la présente assemblée avec le varia ouvert.

Ouverture de la séance

1.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour.

Période de questions

2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 août 2026

2.2 Correspondance

Administration et finances

3.1 Avis de motion en vue d'adopter un règlement sur les modalités de publication des avis publics de la Municipalité de Pike River.

3.2 Renouvellement de l'entente de services aux personnes sinistrées avec la Société Canadienne de la Croix-Rouge et paiement de la contribution.

3.3 Avis de motion et dépôt du projet en vue d'adopter un règlement relatif à l'occupation et à l'entretien des bâtiments.

3.4 Levée de fonds pour l'achat de livres pour l'Ecole Butler.

3.5 Offre de renouvellement pour l'année 2027 par la Firme Vox Avocats Inc.

3.6 Demande de commandite Tournoi provincial M15 de Bedford.

Engagement de crédits (dépenses)

4.1 Résolution pour autoriser les comptes à payer, les comptes payés et paiements directs

4.2 Soumission pour l'achat de trois classeurs usagés.

4.3 Levée de fonds – Journée spaghetti par la Fondation Lévesque-Craighead.

Inspection et urbanisme

5.1 Rapport d'inspection du mois d'août 2026.

Voirie et hygiène

6.1 Octroi du contrat de collecte des ordures.

6.2 Octroi du contrat de collecte des matières organiques.

6.3 Demande de cession de terrain par Jessika St-Pierre au 119 Larochelle.

6.4 Demande d'appui à l'analyse par le Gouvernement du Québec d propositions de création d'aires protégées en territoire public dans la MRC de Brome-Missisquoi dans le cadre de l'appel à projets d'aires protégées en territoire public- Projet de la Baie Missisquoi (PR-2308401).

6.5 Problématique concernant la vitesse sur le Chemin des Rivières.

6.6 Disposition des afficheurs de vitesse désuets.

Loisirs, culture et vie communautaire

8.1 Demande de contribution financière pour l'organisation d'un souper de Noël pour les personnes du 3^{ème} âge.

Varia :

Période de questions

Levée de la séance

Adopté

2026-09-166 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 août 2026.

Il est proposé par Monsieur Marc-Antoine Bellefroid, appuyé par Monsieur Justin Raymond et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance du 10 août 2026, tel que rédigé.

Adopté

2026-09-167 Avis de motion en vue d'adopter un règlement sur les modalités de publication des avis publics de la Municipalité de Pike River.

Avis de motion est donné par Monsieur Yan Asnong qu'à une séance ultérieure sera adopté avec dispense de lecture en vertu de l'article 443 du Code municipal un règlement sur les modalités de publication des avis publics de la Municipalité de Pike River. Le projet de règlement a également été déposé.

Adopté

2026-09-168 Renouvellement de l'entente de services aux personnes sinistrées avec la Société Canadienne de la Croix-Rouge et paiement de la contribution.

Considérant le renouvellement de l'entente de services aux personnes sinistrées avec la Société Canadienne de la Croix-Rouge au 16 septembre 2026;

Par conséquent, il est proposé par Madame Alexandra Thibault, appuyé par Monsieur David Gasser et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice Générale à signer pour et au nom de la municipalité de Pike River le renouvellement de l'entente et d'autoriser le paiement des frais au montant de 225.00\$.

Adopté

2026-09-169 Avis de motion et dépôt du projet en vue d'adopter un règlement relatif à l'occupation et à l'entretien des bâtiments.

Avis de motion est donné par Madame Patricia Rachofsky qu'à une séance subséquente sera adopté avec dispense de lecture en vertu de l'article 443 du Code municipal un règlement relatif à l'occupation et à l'entretien des bâtiments. Le projet de règlement a également été déposé.

Adopté

2026-09-170 Levée de fonds pour l'achat de livres pour l'Ecole Butler.

Il est proposé par Monsieur Marc-Antoine Bellefroid, appuyé par Monsieur Justin Raymond et résolu à l'unanimité des conseillers présents de remettre un montant de 100.00\$ à l'École Butler pour l'achat de livres.

Adopté

2026-09-171 Offre de renouvellement pour l'année 2027 par la Firme Vox Avocats Inc

Considérant la réception du renouvellement de l’offre de services de consultations générales pour l’année 2027 par la firme Vox Avocats Inc;

Considérant le montant à payer est de 500.00\$ taxes non incluses;

Par conséquent, il est proposé par Monsieur Justin Raymond, appuyé par Madame Alexandra Thibault et résolu à l’unanimité des conseillers présents d’accepter le renouvellement de l’offre de services.

Adopté

2026-09-172 Demande de commandite Tournoi provincial M15 de Bedford.

Il est proposé par Monsieur Yan Asnong, appuyé par Monsieur David Gasser et résolu à l’unanimité des conseillers présents de remettre un montant de 150.00\$ pour le Tournoi provincial M15 de Bedford.

Adopté

2026-09-173 Résolution pour autoriser les comptes à payer, les comptes payés et paiements directs

Il est proposé par Monsieur Justin Raymon, appuyé par Monsieur Marc-Antoine Bellefroid et résolu à l’unanimité des conseillers présents d’autoriser le paiement des comptes ci-dessous décrits.

Payable par chèque

6381	Acoustix Québec	Location de haut-parleurs Fête familiale	310.43
6382	ADMQ	Abonnement ajustement	60.94
6383	Bellefroid Martin	Achat 5 poches de maïs Fête familiale	150.00
6384	Simon Brodeur	Clown Fête du village	175.00
6385	Flexcom	Téléphone administration	261.93
6386	Fédération de l'UPA Montérégie	Don Alus (contribution unique)	1 000.00
6387	Gestim Inc.	Inspections, permis et certificats	1 915.49
6388	GFL Environnement	Collectes ordures/compost	5058.35
6389	Les entreprises Électricité Janson	Installer Radar	689.85
6390	Martine Messier	Subvention 2 enfants	150.00
6391	MRC Brome-Missisquoi	Frais et intérêts bancaires	41.01
6392	Musée Missisquoi	Dons Festival tartes aux pommes	100.00
6404	Maison des jeunes Granby	Don Opération Nez-Rouge	275.00
6394	Outillage Rioux	Tondeuse à gazon	580.63
6395	Papeterie Cowansville	Fourniture bureau	480.50
6396	Rachofsky Patricia	Bonbons Fête familiale	58.41
6397	RIGMRBM	Enfouissement/déchets et ordures	1 405.86
6398	Robert Ricard	Bac à compost pour un résident	137.95
6399	Christian Roy	Frais de déplacement TPI	238.54
6400	Croix-Rouge Canadienne	Entente services	225.00
6401	Toilettes portatives Sanibert	Location toilette (août)	275.04
6402	USD Global	5 bacs bruns compost	869.57
Total			14 459.50

Payable en ligne

Alt Informatique	Soutien informatique (août)	969.20
Agence du Revenu du Canada	Remboursement	1 303.26
Bell Mobilité	Ipad du Maire (août)	80.48
	Téléphone TPI (août)	48.35
	Téléphone TPI (septembre)	49.76
Desjardins Sécurité financière	Assurances collectives employés (août)	1 697.78
	Assurances collectives employés (sept)	1 697.78
Desjardins Carte Visa	Essence (août)	160.00
	Essence (août)	147.50
	Frais de poste (journal l'Écho août)	63.54
	Frais de poste 2 rouleaux de timbres	285.14
Hydro Québec	Éclairage de rue	29.79
L'Homme et Fils	Articles quincaillerie	203.83

Ministère du Revenu	D.A.S. Provinciale (ajustement janvier)	912.13
	D.A.S. Provinciale	7 911.18
Marquage traçage Québec	Lignage de rue	9 077.49
Receveur du Canada	D.A.S. Fédérale (ajustement janvier)	410.99
	D.A.S. Fédérale	2 679.02
Surplus GLR	Classeur latéral	1 350.96

Total 29 078.18
Grand Total 43 537.68

Adopté

2026-09-174 Soumission pour l'achat de trois classeurs usagés

Considérant la réception d'une soumission pour l'achat de trois classeurs usagés de la compagnie Surplus GRL 2020 au montant de 1 350.96\$

Par conséquent, il est proposé par Monsieur David Gasser, appuyé par Monsieur Justin Raymond et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'achat.

Adopté

2026-09-175 Levée de fonds – Journée spaghetti par la Fondation Lévesque-Craighead.

Il est proposé par Monsieur Justin Raymond, appuyé par Monsieur David Gasser et résolu à l'unanimité des conseillers présents de remettre un montant de 250.00\$ à la Fondation Lévesque-Craighead.

Adopté

Rapport d'inspection du mois d'août 2026

Le rapport d'inspection du mois d'août a été déposé.

2026-09-176 Octroi du contrat de collecte des ordures.

Considérant une demande de soumission par voie d'invitation écrite a été envoyée à deux compagnies différentes;

Considérant que deux soumissions ont été reçues et qui se décrivent comme suit :

- Nopac Inc. : 13 599.82\$ taxes non incluses. (Non conforme)
- GFL Environnement : 13 672.24\$ taxes non incluses. (Conforme)

Considérant que la soumission de GFL Environnement est conforme;

Par conséquent, il est proposé par Madame Patricia Rachofsky, appuyé par Monsieur Justin Raymond et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder le contrat à la compagnie GFL Environnement.

Adopté

2026-09-177 Octroi du contrat de collecte des matières organiques

Considérant une demande de soumission par voie d'invitation écrite a été envoyée à deux compagnies différentes;

Considérant que deux soumissions ont été reçues et qui se décrivent comme suit :

- Nopac Inc. : 39 115.29\$ taxes non incluses. (Non conforme)
- GFL Environnement : 39 121.56\$ taxes non incluses. (Conforme)

Considérant que la soumission de GFL Environnement est conforme;

Par conséquent, il est proposé par Monsieur Justin Raymond, appuyé par Monsieur David Gasser et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder le contrat à la compagnie GFL Environnement.

Adopté

2026-09-178 Demande de cession de terrain par Jessika St-Pierre au 119 Larochelle.

Il est proposé par Monsieur Justin Raymond, appuyé par Monsieur David Gasser que le dossier fera l'objet d'une étude et une décision sera prise à une séance ultérieure.

Adopté

2026-09-179 Demande d'appui à l'analyse par le Gouvernement du Québec de propositions de création d'aires protégées en territoire public dans la MRC de Brome-Missisquoi dans le cadre de l'appel à projets d'aires protégées en territoire public- Projet de la Baie Missisquoi (PR-2308401).

DEMANDE D'APPUI À L'ANALYSE PAR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DE PROPOSITIONS DE CRÉATION D'AIRES PROTÉGÉES EN TERRITOIRE PUBLIC DANS LA MRC DE BROME-MISSISQUOI DANS LE CADRE DE L'APPEL À PROJETS D'AIRES PROTÉGÉES EN TERRITOIRE PUBLIC - PROJET DE LA BAIE MISSISQUOI (PR-2308401)

CONSIDÉRANT que le Gouvernement du Québec a lancé un appel de projets d'aires protégées en territoire public méridional le 5 juin dernier ouvert à tous et visant à recueillir des propositions d'aires protégées d'acteurs de divers horizons pour l'atteinte de la cible de conservation de 30 % d'ici 2030;

CONSIDÉRANT que la soumission de projets s'est terminée le 15 octobre 2024 et que les MRC ont eu jusqu'au 10 janvier 2025 (initialement prévu le 29 novembre 2024) pour faire parvenir au ministère l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) la résolution d'appui à l'analyse des projets déposés pour que ceux-ci soient jugés recevables;

CONSIDÉRANT que la MRC de Brome-Missisquoi a été interpellée pour appuyer deux projets sur son territoire, dont le projet de la Baie-Missisquoi (PR-2308401);

CONSIDÉRANT que le conseil de la MRC de Brome-Missisquoi n'a pas appuyé l'analyse du projet de la Baie Missisquoi en janvier 2025 (résolution 557-1224);

CONSIDÉRANT que la MRC du Haut-Richelieu a appuyé l'analyse du projet de création d'une aire protégée dans la baie Missisquoi, permettant au Gouvernement du Québec de poursuivre son évaluation;

CONSIDÉRANT que les travaux de la table de concertation locale coordonnée par le Conseil régional de l'environnement de la Montérégie ont mené à une recommandation visant à élargir le territoire à l'ensemble de la baie Missisquoi afin qu'il corresponde davantage à cette entité naturelle;

CONSIDÉRANT que la recommandation soumise par la table de concertation locale prévoit l'exclusion de l'emprise de la marina de Venise-en-Québec ainsi que de zones tampons à proximité des secteurs riverains urbanisés afin d'éviter d'en complexifier la gestion;

CONSIDÉRANT que les limites du territoire pourront être précisées ou ajustées au cours des étapes subséquentes du processus gouvernemental;

CONSIDÉRANT que le statut actuellement envisagé de réserve de biodiversité ne vise que le territoire public aquatique de la baie Missisquoi et n'entraînerait aucune incidence sur les activités agricoles du bassin versant ni sur les activités récréotouristiques actuellement pratiquées dans la baie;

CONSIDÉRANT que le projet serait analysé par le Gouvernement du Québec même en l'absence d'un appui à l'intégration de la portion de la baie située dans la MRC de Brome-Missisquoi, le projet initial couvrant déjà la portion située dans la MRC du Haut-Richelieu;

CONSIDÉRANT que la baie Missisquoi est identifiée au Plan régional des milieux naturels (PRMN) de la MRC de Brome-Missisquoi comme un milieu hydrique d'intérêt pour la conservation et que ce plan prévoit notamment de doubler la superficie du territoire faisant l'objet de mesures de conservation d'ici 2033;

CONSIDÉRANT que la création éventuelle d'une aire protégée pourrait contribuer à la reconnaissance de la valeur écologique exceptionnelle de la baie Missisquoi et constituer un levier pour la réalisation de projets de conservation, de restauration et de mise en valeur;

CONSIDÉRANT que la MRC de Brome-Missisquoi souhaite connaître le positionnement des municipalités directement concernées avant de déterminer sa position à l'égard du projet;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Justin Raymond.

APPUYÉ PAR Monsieur Yan Asnong

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

- **D'appuyer** l'analyse par le Gouvernement du Québec du projet de création d'une aire protégée dans la baie Missisquoi (PR-2308401), incluant la portion du

territoire située dans la MRC de Brome-Missisquoi, sous réserve que soient exclues du territoire à analyser l'emprise du quai de Philipsburg, la prise d'eau potable de Bedford ainsi qu'une zone tampon autour de ces infrastructures stratégiques, étant entendu que les limites du territoire pourront être précisées ou ajustées au cours des étapes subséquentes du processus gouvernemental;

- **De préciser** que le présent appui vise uniquement la poursuite de l'analyse gouvernementale du projet et ne constitue pas un appui définitif à la création éventuelle d'une aire protégée, laquelle demeurera assujettie aux consultations, analyses et décisions subséquentes des instances concernées;
- **De transmettre** la présente résolution à la MRC de Brome-Missisquoi.

Adopté

2026-09-180 Problématique concernant la vitesse sur le Chemin des Rivières

Il est proposé par Monsieur Marc-Antoine Bellefroid, appuyé par Madame Patricia Rachofsky et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'abaisser la limite de vitesse à 50 kilomètres à l'heure à partir du numéro civique 157 jusqu'au numéro 257 et d'installer des pancartes « Sortie de véhicule agricole ».

Adopté

2026-09-181 Disposition des afficheurs de vitesse désuets.

Il est proposé par Monsieur Justin Raymond, appuyé par Madame Alexandra Thibault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de conserver les afficheurs de vitesse pendant un an avant d'en disposer.

Adopté

Monsieur Justin Raymond quitte son siège pour le prochain point.

2026-09-182 Demande de contribution financière pour l'organisation d'un souper de Noël pour les personnes du 3^{ème} âge.

Il est proposé par Monsieur Yan Asnong, appuyé par Monsieur David Gasser et résolu à l'unanimité des conseillers présents de reporter le présent point à une séance ultérieure.

Adopté

Monsieur Justin Raymond reprend son siège.

2026-09-183 Nomination d'un représentant de la Municipalité de Pike River au comité de l'aréna de Bedford.

Il est proposé par Monsieur Yan Asnong, appuyé par Madame Patricia Rachofsky et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer Monsieur David Gasser comme représentant de la Municipalité de Pike River au sein du comité de l'aréna de Bedford. En cas d'absence de Monsieur David Gasser, Monsieur Justin Raymond agira comme substitut.

Adopté

Dépôt de rapport de formation obligatoire des élus.

La directrice générale dépose le rapport de formation obligatoire des élus complété par tous les membres du conseil.

2026-09-184 Réparation du camion de la voirie.

Considérant qu'il faut remplacer les freins du camion de la voirie;

Considérant la réception d'estimé préparé par Garage Mekanix TLG au montant de 2 273.94\$ taxes incluses;

Par conséquent, il est proposé par Monsieur Justin Raymond, appuyé par Monsieur David Gasser et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la réparation mais de faire installer des rotors moins dispendieux.

Adopté

2026-09-185 Paiement de la mise de fonds pour l’achat du camion incendie à la Municipalité de Saint-Armand

Il est proposé par Monsieur Justin Raymond, appuyé par Monsieur Marc-Antoine Bellefroid et résolu à l’unanimité des conseillers présents d’autoriser la directrice générale à payer la mise de fonds pour l’achat du camion incendie à la Municipalité de Saint-Armand sur réception de la facture.

Adopté

2026-09-186 Levée de l’assemblée

Il est proposé par Monsieur Marc-Antoine Bellefroid, appuyé par Monsieur Yan Asnong et résolu à l’unanimité des conseillers de lever la présente séance à 21 :09 heures.

Adopté

Martin Bellefroid, maire	Lucie Riendeau, d.g.

Certificat de disponibilité de crédits

Je, Lucie Riendeau, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu’il y a des fonds disponibles pour les dépenses mentionnées dans le procès-verbal de la séance 14 septembre 2026.

Lucie Riendeau, directrice générale

Je, Martin Bellefroid, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu’il contient au sens de l’article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Martin Bellefroid, maire